**Règles de fonctionnement**

**Principes directeurs :**

* Il n’y aura pas d’extensions octroyées aux étudiants pour un cours.
* Un étudiant qui demande une équivalence et qui doit passer un examen aura des frais à payer pour le passage de l’examen. Si l’étudiant échoue l’examen, ces frais pourront être déduits lors de l’inscription au cours en question.
* Si un étudiant annule à un examen certificatif, il y aura des frais supplémentaires chargés à l’étudiant.
* Un étudiant aura 2 semaines suivant la date de début de son cours pour s’inscrire à l’examen certificatif.
* Pour être admis au programme, il faut déterminer les critères d’admissions (test d’admission technologique, connaissances ou sur la base de la date d’obtention du diplôme).
* Les examens certificatifs dureront un maximum de 2 heures. Par exemple, l’horaire pourrait être le suivant : 10h à 12h, 13h à 15h ou 19h à 21h. 2 plages d’examen par jour seront offertes aux étudiants.
* Pour le PDPE, cours et stage ne peuvent être dissociés. On peut reconnaître des stages mais le PharmD doit offrir un titre basé sur des stages car ce sont des experts cliniciens avec base en soins.
* Idée : À l’admission avoir une vision par cheminement selon le background : cheminement plus long avec stages et cheminement plus court pas de stage. Voir avec le vice-rectorat aux études de la réalisation de ces cheminements.
* Le PDPE acceptera les étudiants ayant fait leur BPharm ailleurs qu’à l’Université de Montréal, car on croit que si certaines lacunes existent de certaines universités, l’expérience sur le marché du travail est venue les combler. Ex : Les *diplômés de ULaval pourront accéder au PDPE au même titre que les diplômés de l’UdM. Cependant, les diplomés de ULaval ne seront pas obligés de remettre leur diplôme de PharmD à la Faculté.*
* Le délai maximal pour réaliser le programme est de 6 ou 7 ans selon le règlement universitaire.

**Sélection des objectifs d’apprentissage et du contenu :**

* Le niveau de complexité des connaissances doit être comparable à celui du Pharm.D.
* Le choix des activités pédagogiques sera déterminé en fonction des nouvelles activités professionnelles confiées aux pharmaciens.
* Les cas cliniques reflèteront surtout la pratique en pharmacie d’officine.
* Les savoirs essentiels retenus sont ceux qui sont au service des compétences et complémentaires à la formation initiale reçue (pas de retour sur les connaissances de base).
* Sont retenues :
	+ Les notions de triage/dépistage/coordination des soins (le pharmacien comme intervenant de 1ère ligne);
	+ Les notions de prévention des maladies (individuelle ou communautaire)
	+ Les notions d’ajustement de la médication suite à l’évaluation non-invasive de l’état physique;
	+ Les interprétations des valeurs de laboratoire;
	+ Les notions d’ajustement de la thérapie en fonction de l’efficacité, de l’innocuité et de l’adhésion;
	+ Les concepts nouveaux (principes de traitement, classes médicamenteuses);
	+ Les notions d’analyse et d’élaboration de plan de soins (choix de traitement, documentation au dossier patient, suivi, conseil, communication avec le patient et avec les autres professionnels de la santé).

**Formation et sélection des concepteurs de cours**

**Formation des concepteurs:**

* La formation doit permettre aux concepteurs l’utilisation efficace des logiciels pertinents UGO, OTC, StudiUM pour optimiser l’enseignement en ligne.
* La formation doit permettre aux concepteurs d’appliquer les principes de la formation à distance et formation des adultes (notamment pour les étapes de conception, production, évaluation).
* Sélectionner les techniques pédagogiques et les outils en fonction des contraintes imposées par l’environnement de diffusion (voir section Sélection des médias).

**Sélection**

* Les concepteurs ont une expertise dans le domaine enseigné.
* Les concepteurs sont responsables du contenu du cours (le fond).
* Les concepteurs sont responsables de l’organisation pédagogique du cours.
* Les professeurs de la Faculté ont la priorité pour concevoir les cours du PDPE.
* Les concepteurs sont responsables de la conception des outils d’évaluation certificative du cours.
* Les professeurs du cours sont responsables de la mise à jour annuelle du contenu du cours.
* Les concepteurs devront utiliser le gabarit de développement de cours défini par l'équipe de projet pour produire le matériel de formation.

**Formation et sélection des tuteurs :**

**Formation :**

* La formation doit permettre aux tuteurs d’utiliser la plateforme StudiUM.
* Les tuteurs sont formés pour encadrer les étudiants à distance.
* La formation doit sensibiliser les tuteurs aux principes de la formation à distance.

**Sélection :**

* Les tuteurs sont responsables d’encadrer l’étudiant, au besoin, à travers les activités du cours.
* Les tuteurs sont disponibles tel que précisé par le plan de cours pour répondre aux questions des étudiants.
* Les tuteurs sont disponibles pour animer et participer aux activités telles que prévues par le plan de cours.
* Les tuteurs doivent donner de la rétroaction aux étudiants lorsque prévu par le plan de cours.
* Les tuteurs sont responsables de la correction des travaux et des évaluations.
* Les tuteurs doivent envoyer la note finale de l’étudiant au registrariat au plus tard un mois après l’évaluation certificative.

**Sélection des médias :**

* Les médias choisis doivent être supportés par la plate-forme StudiUM.
* Tout nouveau média à incorporer dans StudiUM doit au préalable être accepté et testé par l’équipe de la DGTIC de l’Université de Montréal.
* Les contenus créés avec l’aide des médias doivent être libres de droits d’auteurs.
* Les contenus avec hyperliens à d’autres sites sur internet pourront être utilisés comme références supplémentaires et non pour enseigner de nouveaux concepts. Pour les nouveaux concepts l’Université de Montréal doit être propriétaire du contenu.
* L’entreposage des données générées par l’utilisation d’un média doit se faire sur les serveurs de l’Université de Montréal afin d’éviter la perte de données.
* Toute production faite avec un média doit contenir les logos de « Creative Commons » afin de protéger la propriété intellectuelle.
* Choisir des médias accessibles (utilisables) pour la majorité des étudiants. Par exemple, le média choisit pour une formation ne nécessite pas un ordinateur trop récent.
* Dans la description des cours toujours mentionner la ou les configuration(s) minimale(s) requise(s) de l’ordinateur pour l’utilisation des médias du cours et s’assurer d’avoir testé la ou les configuration(s) minimale(s).
* Dans un cours mettre le plus d’outils pédagogiques asynchrones (90%) que synchrones (10%) car trop d’outils synchrones diminuent le niveau d’accessibilité à la formation à distance pour l’apprenant.

**Évaluation**

* L’évaluation certificative est toujours à livre fermé. On dit dans les principes directeurs que l’évaluation certificative pourra avoir lieu à livre ouvert. Selon Chantal (17 avril), dans une première version les examens se feront à livre fermé.
* L’évaluation certificative se fait en milieu contrôlé.
* La note de passage de l’évaluation certificative est de 60% pour tous les cours.
* L’évaluation certificative peut se faire au moins 2 fois/trimestre à l’Université de Montréal.
* L’évaluation certificative peut se faire dans des sites satellites en région, les dates sont prédéterminées une session à l’avance.
* La correction de l’évaluation certificative doit être faite par le tuteur dans un délai de ???.
* Comment sera transmis le résultat de l’évaluation certificative? StudiUM serait une bonne plate-forme pour gérer les notes par rapport à UGO. À discuter…
* Pour tous les cours de 1.5 crédit l’examen certificatif sera de x heures pour sa réalisation.
* Pour tous les cours de 1 crédit l’examen certificatif sera de x heures pour sa réalisation.
* Pour tous les cours de 0.5 crédit l’examen certificatif sera de x heures pour sa réalisation.
* Pour les cours de 0.5 et 1 crédit, il n’y aura pas de travaux notés, il y aura seulement l’évaluation certificative qui comptera pour le passage du cours. Pour les cours de 1.5 crédit, ? ou le projet de 6 crédits. Quelles seront les règles?
* Des évaluations formatives doivent être réalisées durant un cours.
* Les corrections d’examen ne devraient pas se faire par le tuteur.
* Une évaluation certificative ne devra pas durer plus de 2 heures.
* Pour un cours il doit y avoir suffisamment de matériel d’évaluation pour faire des examens différents d’une session d’examen à un autre. Combien pour le concepteur?
* Ce ne sont pas tous les cours qui auront des examens certificatifs. Les cours de soins auront tous des examens certificatifs toutefois les autres cours ceux-ci pourraient être évalués sur la base de travaux notés.
* 20% des points du cours ira pour la qualité du travail fait dans la réalisation des cas patients.

**Conception des cours**

* Il est préférable que les mêmes objectifs d’une UA reviennent dans plus d’une activité
* Chaque UA aura son forum
* Il y aura une évaluation de l’enseignement pour chaque cours
* À la fin de chaque UA il y aura une évaluation formative suivie d’un devoir qui sera noté ou pas (à la discrétion de l’enseignant) (??? Ne fonctionne pas avec un énoncé précédent)
* Dans une UA, donner l’opportunité à l’apprenant d’aborder toute la théorie et ensuite de faire les cas ou de faire les cas tout en consultant au fur et à mesure la théorie. Ceci permet d’offrir plus de flexibilité pour l’apprentissage.
* Un cours devrait être fait le plus possible pour que l’apprenant décide de l’ordre dans lequel il veut réaliser les unités d’apprentissages. Si un cas se poursuit dans une autre unité d’apprentissage, le poursuivre sans faire de texte synthèse mais juste mentionner qu’il s’agit de la suite du cas de l’UAx.
* Tenter de mettre une photo ou une vidéo du patient dans les cas.
* Mettre les objectifs du cours en introduction. Répéter les objectifs de chaque UA et mettre en gras les objectifs concernés par le cas .
* Les objectifs doivent être présentés avec la classification de Bloom avec les rubriques suivantes : À apprendre par cœur, À comprendre, À utiliser en contexte, À analyser, À créer et À évaluer. Le titre des objectifs « Nos attentes pour l’examen »
* Le portefolio ne sera pas utilisé dans le programme.
* Recommander fortement l’utilisation d’un journal de bord durant le cours, il est facultatif et personnel à l’étudiant. Un gabarit est fournit.
* Combien de temps voulons-nous que le contenu d’un cours soit accessible par les étudiants?
* Mettre une ligne de l'évolution de l'apprenant dans le cours. Voulions-nous ça? Sur StudiUM, il y a le bloc d'achèvement du cours où l'utilisateur coche à mesure les ressources ou activités qu'il complète. Après il peut voir son avancement dans le cours et ce qu'il reste à faire. Le tuteur aussi je crois. (Pourrait permettre un suivi du tuteur)
* Quel est notre plan B si la plate-forme StudiUM tombe down ou que les utilisateurs n’ont pas accès à une connection internet rapide? (CD, fichier .zip)
* Dans un cours, référencer des fiches sur UGO au niveau du livre du cours dans StudiUM.
* Les cas créés dans les cours de soins seront des cas complexes intégrant différentes pathologies.
* Une UA est composée d’activités (de cas patients) et chaque cas patient sera composé d’épisodes de soins qui eux contiendront des questions. L’épisode de soins pourrait être accompagné d’un dossier patient.
* L’étudiant devrait être libre de faire une rencontre téléphonique avec le tuteur ou pas. L’interaction première devrait se faire via un forum où tous les étudiants pourraient se présenter.
* Mentionner dans le cours général d’introduction au programme que l’étudiant doit garder en pdf les notes importantes sur son ordinateur
* Avoir un pharmacien d’officine pour tester un cours car il se peut que les cas soient trop difficiles.

**Réalisation des cours dans StudiUM**

* Ne pas utiliser le soulignement dans le texte à l’écran afin que l’apprenant ne croit pas qu’il s’agit d’un hyperlien non-fonctionnel et qu’il appelle l’équipe de support StudiUM.
* Le titre de l’UA ira dans le nom de la section.
* Mettre des images visibles et clairs pour l’apprenant, dont les couleurs signifient quelque chose.
* Mettre les fiches bioclin, pathos, et classes médicamenteuses en hyperlien dans le livre du cours dans StudiUM.
* Une section dans StudiUM invisible aux étudiants sera disponible pour le tuteur contenant tout le matériel nécessaire pour assister l’étudiant durant sa formation.
* Tout document mis dans StudiUM doit être mis en format pdf si l’étudiant doit seulement l’accéder en lecture.
* Une section dans StudiUM correspond à une UA et aussi il y a toujours les sections: introduction, préparation à l’évaluation certificative et conclusion.